

#### Notification of disclosure of personal information to Statistics Canada

Statistics Canada is the national statistical agency. As such, Statistics Canada carries out hundreds of surveys each year on a wide range of matters, including education.

It is essential to be able to follow students across time and institutions to understand, for example, the factors affecting enrolment demand at postsecondary institutions. The increased emphasis on accountability for public investment means that it is also important to understand 'outcomes'. In order to conduct such studies, Statistics Canada asks all colleges and universities to provide data on students and graduates. Institutions collect and provide to Statistics Canada student identification information (student's name, student ID number, Social Insurance Number), student contact information (address and telephone number), student demographic characteristics, and enrolment information.

The federal *Statistics Act* provides the legal authority for Statistics Canada to obtain access to personal information held by educational institutions. The information may be used for statistical purposes only, and the confidentiality provisions of the *Statistics Act* prevent the information from being released in any way that would identify a student.

Students may contact Statistics Canada via e-mail if they have any questions:  
[statcan.PSIS-SIEP.statcan@canada.ca](mailto:statcan.PSIS-SIEP.statcan@canada.ca).

*It is with the goodwill and collaboration of postsecondary institutions that we will reach our goal of providing reliable postsecondary education information required to plan for our future.*

---

#### Avis de communication des renseignements personnels à Statistique Canada

Statistique Canada est l'organisme statistique national et, à cette fin, Statistique Canada réalise des centaines d'enquêtes chaque année sur une vaste gamme de sujets, dont l'éducation.

Il est essentiel de pouvoir suivre les étudiants au fil du temps et établissements d'enseignement pour comprendre, par exemple, les facteurs qui influent sur la demande d'effectifs. En outre, étant donné l'obligation accrue de rendre compte des investissements publics, il est important de comprendre les « résultats ». Pour effectuer de telles études, Statistique Canada demande à tous les collèges et universités de lui transmettre des données sur les étudiants et sur les diplômés. Les établissements recueillent et transmettent à Statistique Canada des renseignements personnels sur chaque étudiant (nom, numéro d'identité, numéro d'assurance sociale), les coordonnées de l'étudiant (adresse et numéro de téléphone), ses caractéristiques démographiques et les renseignements sur les effectifs.

La Loi sur la statistique du gouvernement fédéral confère à Statistique Canada le pouvoir légal d'obtenir l'accès aux renseignements personnels détenus par les établissements d'enseignement. Ces renseignements ne peuvent servir qu'à des fins statistiques seulement et les dispositions sur la confidentialité de la Loi sur la statistique interdisent la communication des renseignements de quelque façon que ce soit qui permettrait l'identification d'un étudiant.

Les étudiants peuvent communiquer avec Statistique Canada par courriel s'ils ont des questions :  
[statcan.PSIS-SIEP.statcan@canada.ca](mailto:statcan.PSIS-SIEP.statcan@canada.ca).

C'est grâce à la bonne volonté et à la collaboration des établissements d'enseignement postsecondaire que nous atteindrons notre but, soit offrir des renseignements fiables sur l'enseignement postsecondaire de façon à bien planifier notre avenir.

Formatted: Left: 0.5", Right: 0.5", Top: 0.5", Bottom: 0.5"